

Valeurs des temps simples de l'indicatif

L'indicatif est un mode très riche qui contient huit temps.

Quatre temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur simple.

Quatre temps composés : passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur.

Cependant, dans ce test, je préfère aborder les temps simples uniquement, nous verrons les temps composés dans un autre test.

Ces quatre temps (simples) expriment des valeurs différentes, c'est ce que nous allons voir, le cours est facile : il faut juste s'y mettre ! 😊

1. Le présent :

a. **Le présent d'énonciation** : c'est le présent qui est utilisé pour exprimer une action au moment où elle a lieu, exemple :

Je range ma chambre.

Ici, le narrateur parle au moment où il range sa chambre, présent d'énonciation.

Je joue au piano et Anne finit de lire son livre.

Ici aussi, le narrateur exprime l'action de jouer au piano et finir de lire le livre au moment où celle-ci se produit.

b. **Le présent d'habitude** : c'est le présent qui est utilisé pour exprimer une action qui se répète, exemple :

Elle se lève chaque jour à six heures du matin.

Ici, l'action de se réveiller se répète chaque jour à six heures du matin. Il s'agit d'intervalles réguliers, on précise la périodicité.

Ce chien mord.

Ici, il n'y a pas d'intervalle de temps précisé, cependant il s'agit d'une tendance, le présent prend donc une valeur d'habitude.

Chaque mardi, elle part nager à la piscine municipale.

Cet exemple rejoint le premier, il y a présence d'intervalle de temps d'une semaine.

c. **Le présent de vérité générale** : il s'agit d'un présent vrai à toutes les époques, il peut s'agir d'une donnée scientifique, par exemple :

Deux et deux font quatre.

Ici, le présent exprime un fait qui a toujours existé et existera toujours.

La terre tourne autour du soleil sur elle-même.

Ici, nous avons une donnée scientifique qui ne changera pas.

d. **Le présent de narration** : c'est le présent qui intervient dans un contexte de temps au passé, exemple :

A un moment, je ne savais plus quoi faire, je prends alors le bâton que j'avais à la main et je le frappe.

L'action se situe au passé (savais, avais) mais les verbes exprimant l'action de frapper et prendre sont au présent.

Nous pouvons aussi noter qu'il existe un présent dit 'historique' dont la valeur est proche du présent de narration :

En 1789, le peuple de Paris prend la Bastille.

Ici, l'action se situe dans le passé, plus précisément dans l'histoire mais l'action de prendre la Bastille est au présent.

2. L'imparfait :

a. **L'imparfait duratif** : c'est la valeur principale de l'imparfait et qui s'utilise le plus souvent, elle exprime des actions non limitées dans le temps, qui durent, exemple :

Il regardait le jardin et pensait à sa fille.

Ici, nous ne savons ni quand commence l'action ni quand elle se termine, elle dure, d'où le nom de 'duratif'.

b. **L'imparfait descriptif** : il sert tout simplement à décrire, à mettre en place un décor, exemple :

C'était un mardi soir, il pleuvait, quant aux arbres, ils se dressaient tous mouillés.

Comme vous pouvez voir, l'imparfait décrit un endroit, il place le décor.

- c. **L'imparfait d'habitude** : pareil que le présent d'habitude, sauf qu'il exprime des actions qui se répètent dans le passé, exemple :

Chaque mercredi après-midi, Bouchra partait à la plage.

Ici, l'imparfait exprime une action qui se répète dans le passé.

- d. **L'imparfait de condition** : celui-là s'emploie avec le conditionnel pour exprimer une condition, exemple :

Si tu prenais le temps de te concentrer, ton travail serait plus intéressant.

L'imparfait exprime une condition, il est employé avec un verbe au conditionnel.

3. Le passé simple :

a. **Le passé simple à aspect ponctuel** : Le passé simple en général exprime des actions accomplies, ponctuelles à la différence de l'imparfait qui exprime, lui, comme on a vu des actions qui durent.

Hier, il plut et neigea.

Actions terminées, aspect dit 'borné'.

- b. **Le passé simple à aspect bref** : Il exprime un fait bref et soudain dans un décor au passé exprimé par l'imparfait.

Il marchait dans la forêt quand soudain il s'arrêta.

Ici, le passé simple exprime une action brève et soudaine par rapport à l'arrière-plan exprimé par l'imparfait.

- c. **Le passé simple à aspect de successivité** : Celui-là exprime des actions qui se succèdent :

Il parla, se tut, reprit son discours, but une gorgée d'eau et remercia l'assemblée.

Ici, on observe une suite d'actions qui se déroulent les unes après les autres.

- d. **Le passé simple à aspect global** : Le passé simple donne aussi une vision globale d'un fait (le plus souvent historique).

La dynastie des Almoravides régna environ 99 ans au Maroc.

On observe bien ici que le passé simple donne un aspect global du règne des Almoravides.

4. Le futur simple :

- a. **La valeur de base** : il situe un fait dans l'avenir au moment de l'énonciation.

J'irai au théâtre ce soir.

Action exprimée au moment de l'énonciation mais qui se situe ce soir, c'est-à-dire dans l'avenir.

- b. **Le futur d'habitude** : pareil que le présent et l'imparfait d'habitude, il exprime un fait répété mais dans le futur.

Désormais, j'étudierai un cours de français par jour.

Il y a bien ici une répétition se situant dans l'avenir.